

La logique CARE* en très bref

*Comprehensive Accounting in Respect of Ecology

Plus qu'une méthode, CARE est un projet de recherche qui entend renouveler les normes comptables en y intégrant l'écologie.

• Dans le détail : <https://www.cerces.org/care>

Psst, on ne le fait pas seul bien sûr...



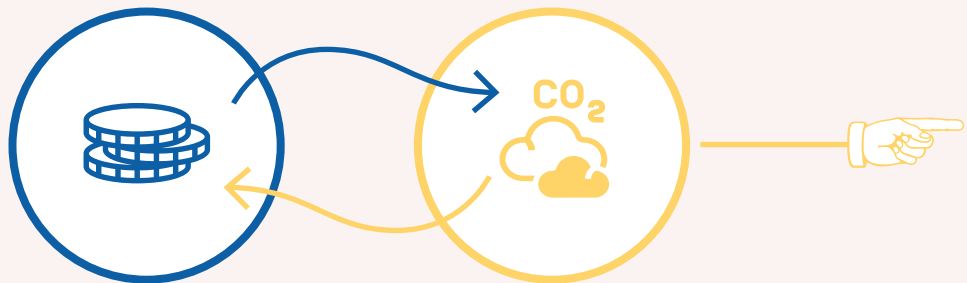
Nous sommes accompagnés par le **Cabinet d'expertise comptable AudiES**, dont **Tiphaine Gautier**, doctorante associée à la Chaire de comptabilité écologique

OBJECTIF

Explorer une comptabilité carbone* intégrée à la comptabilité financière

quelques précisions...

En réalité, CARE s'intéresse à la comptabilité écologique plus largement : en regardant la biodiversité, la ressource en eau, la qualité de l'air... Mais dans les faits, aujourd'hui, le levier « carbone » était le plus accessible pour nous !



Comptabilité Financière

Comptabilité Carbone

Basculer la comptabilité carbone vers la logique CARE

Comment ?



Regarder ce que génère les activités de l'organisation

— BILAN CARBONE



Définir celles qui « dépassent » la capacité des écosystèmes à capter naturellement le carbone

— BUDGETS CARBONE



Chiffrer un coût de restauration et de futures actions d'évitement

— LOGIQUE CARE

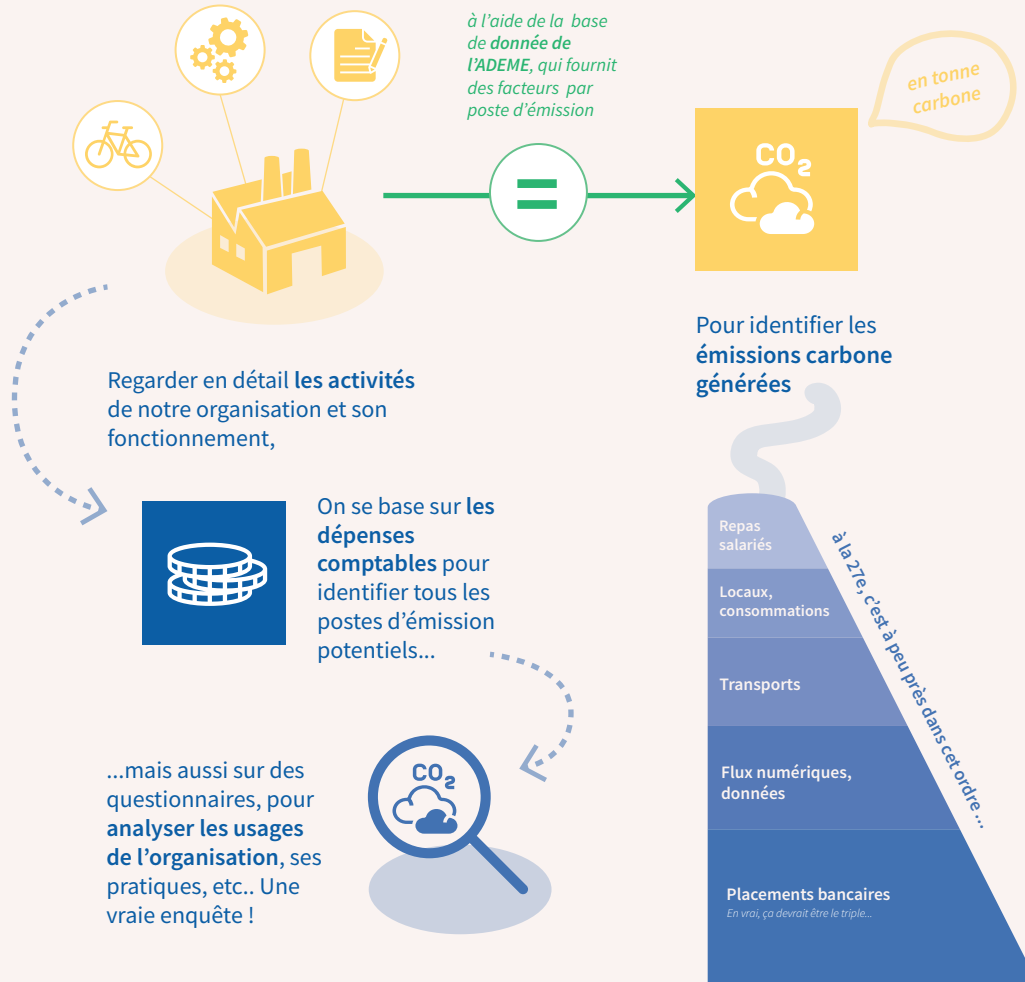


Faire apparaître les dettes financières ET écologiques

Côté 27e Région, qu'est-ce que ça veut dire ?

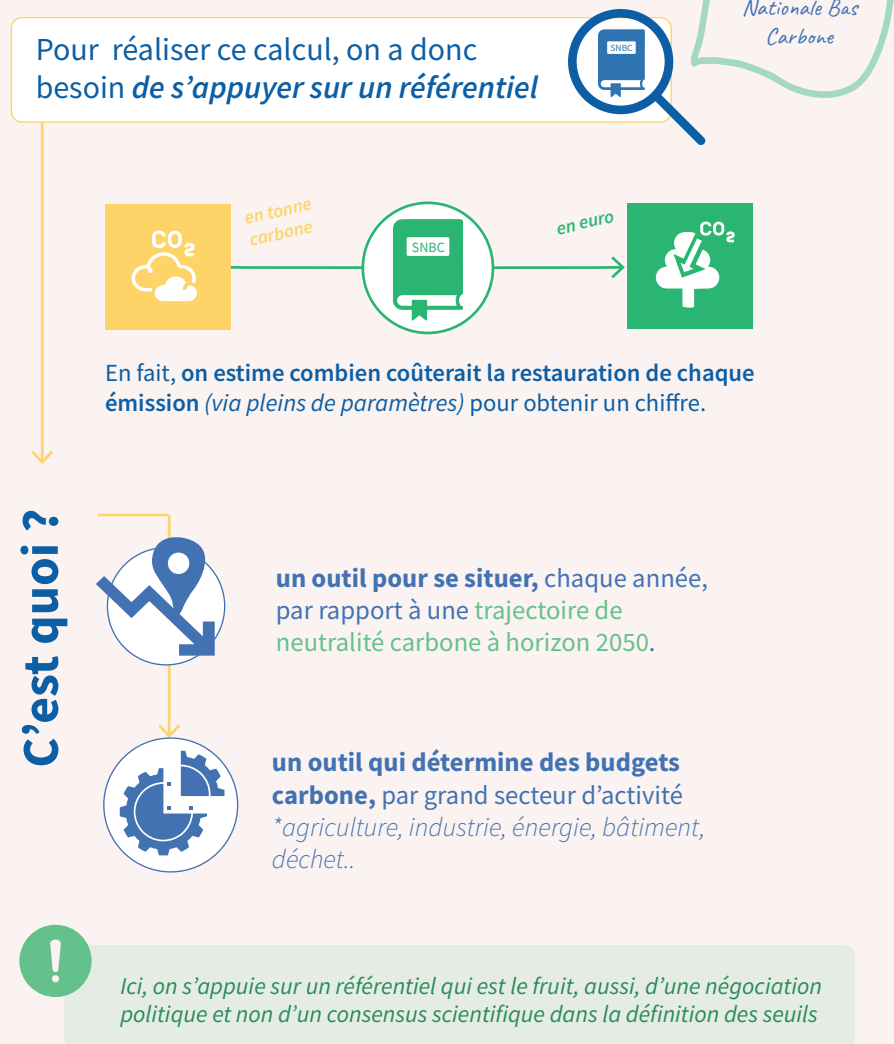
(1) Du côté de nos activités...

On fait le bilan (carbone), calmement.



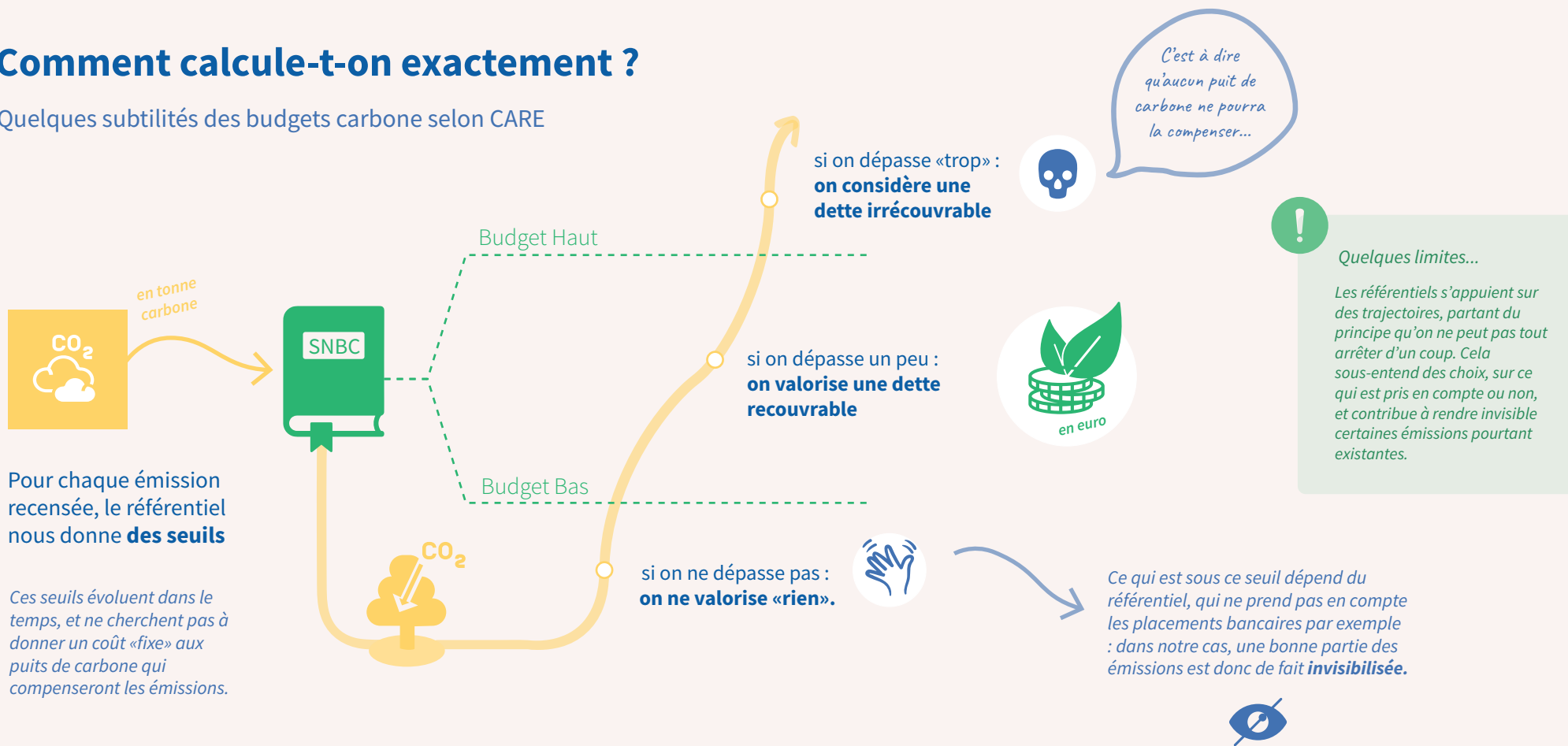
(2) ... puis on traduit

Nos émissions carbone, vers un **coût mesurable** en euro.



Comment calcule-t-on exactement ?

Quelques subtilités des budgets carbone selon CARE



Valoriser une dette
C'est à dire ?

Dans la logique CARE,
plusieurs stratégies

VISIBILISER

A posteriori

En rendant **visible les émissions dans les comptes** de l'organisation, avec un impact sur le résultat en conséquence

REDUIRE

En prévisionnel

En modifiant les pratiques ou les activités pour réduire les émissions de CO₂.

PRESERVER

A posteriori

En développant des **activités restauratrices** qui vont contribuer à «absorber» l'exédent carbone émis*

*Aujourd'hui en faits, cela veut surtout dire «compenser»

Choisir sa stratégie

Activités de restauration et autres possibles

Concrètement, que peut-on faire ?

VISIBILISER



- En faisant apparaître **une dette carbone (en euro!) dans notre comptabilité financière.**
- En regardant l'équilibre global de l'organisation au regard de ces enjeux pour une **solvabilité** à la fois financière, écologique et sociale.



Pour nous : Des lignes «dette carbone recouvrable» et «dette carbone irreouvrable» au bilan...

RÉDUIRE



- En **modifiant les pratiques** (usages numériques, modes de déplacement décarbonés, réorienter l'épargne..) et/ou en réorientant les activités de l'organisation.



Pour nous : Sortir des GAFAM, encourager les modes doux (prime vélo), rationaliser nos déplacements et consommations...

PRÉSERVER



- Et RESTAURER, en contribuant à **développer de nouveaux puits de carbone** dans la perspective d'une trajectoire de neutralité.



Ca pousse plus vite que les arbres figurez-vous

Pour nous : Financer des acteurs associatifs qui s'engagent, par exemple, à planter des haies !



Comment estimer le coût d'un puit carbone ?

Pour valoriser la tonne carbone, on ne peut pas avoir un prix fixe et uniforme : en réalité, cela dépend de la solution privilégiée pour séquestrer ou éviter le carbone (végétaux, technologie, mais fiabilité dans le temps...). BREF : c'est toute une histoire.

Aussi, il est très difficile aujourd'hui d'avoir un prix réel des solutions proposées, incluant leur maintien dans le temps. Un projet à court terme comme les haies (10 à 100ans de captation) sera différent d'une approche de long terme (par exemple, en comptant sur la sédimentation dans les sols).



...et donc la nécessité de rembourser la dette recouvrable. Mais que finance-t-on vraiment ?



Petites subtilités pour les activités de la 27e



La majorité de nos émissions sont **indirectes, via nos achats/ fournisseurs**. Aussi, apparait au bilan une « dette climatique » correspondant au coût réel que nous aurions du payer si nos prestataires compensaient leurs émissions.